

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE



**POUR RENFORCER LA RECHERCHE,
LE DÉVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE
ET L'INNOVATION**



CONTACT

ue.innovation.competitivite@nouvelle-aquitaine.fr

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Pour en savoir plus

★ réseaux sociaux :



Europeennouvelleaquitaine



@UEenNelleAqui

*Au travers des outils numériques,
consultez, partagez et relayez l'action de l'Union européenne*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec les fonds européens structurels et d'investissement.

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

LES ENJEUX DE L'EUROPE

1. Augmenter le nombre et les performances des entreprises innovantes
2. Augmenter la part des dépenses de la R&D et réduire l'écart entre les régions françaises en matière de la R&D
3. Rééquilibrer l'effort de la R&D française au profit du développement expérimental
4. Renforcer l'impact économique de la recherche française en favorisant le transfert de l'innovation et la diffusion des résultats

RECHERCHE/INNOVATION, QUE PEUT FINANCER L'EUROPE EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

Les investissements dans les infrastructures et les équipements de recherche et d'innovation

Le renforcement des équipes de recherche pour la mise en œuvre de projets scientifiques

La diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle auprès du public

Les actions de formation des chercheurs et ingénieurs et de transfert de connaissances

Les projets collaboratifs en R&D&I

Les projets individuels innovants en vue de développer de nouveaux procédés, produits ou services

Mise en réseau des acteurs de l'innovation au niveau européen



QUELQUES PROJETS EN NOUVELLE-AQUITAINE COFINANCÉS PAR L'EUROPE



Le projet **4DCERAM** réunit deux entreprises, **3DCERAM** et **CERITHERM**, et un laboratoire de l'Université de Limoges (**SPCTS**), qui envisagent de mettre au point une ligne de fabrication autonome d'impression 3D basée sur la technologie de stéréolithographie. Cette dernière permet la fabrication de la réplique exacte d'un modèle dessiné en 3 dimensions sur ordinateur à partir du fichier CAO.

Cette initiative d'un coût total de **976 651 €** est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **269 676 €** et par la Région à hauteur de **976 651 €**.



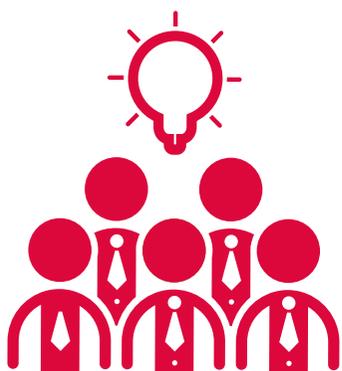
Le projet **METROCERAL** est coordonné par l'entreprise **MICROPLAN France**, fabricant de surfaces planes de grande précision et d'éléments, en granit, destinés à la métrologie, et réalisé en partenariat avec l'entreprise **CERITHERM**, concepteur de fours. À ce jour, les instruments de contrôle tels que des règles, des équerres, des pièces en forme de T et de V, sont fabriqués en granit ce qui entraîne des troubles musculo-squelettiques pour les utilisateurs. Le projet consiste à développer une unité pilote destinée à la fabrication d'instruments en céramique, 5 fois plus légers que les instruments actuels. Ils répondraient ainsi à un besoin induit des clients d'appareils de métrologie.

Cette initiative d'un coût total de **603 264 €** est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **170 596 €** et par la Région à hauteur de **113 731 €**.



Le Groupe **SAFRAN** emploie plus de **69 000 personnes** dans près de **60 pays**. Il est spécialisé dans 4 domaines d'activité : la propulsion aéronautique et spatiale, les équipements aéronautiques, la sécurité et la défense. L'enjeu des Composites à Matrice Céramique (CMC) est jugé stratégique pour les ambitions aéronautiques du Groupe SAFRAN, c'est pourquoi il a décidé de créer une nouvelle filiale dédiée à la recherche sur les CMC. Cette nouvelle entreprise sera le centre unique d'excellence du Groupe SAFRAN dans le domaine des composites céramiques. Le projet consiste à construire, au Haillan, un bâtiment qui abritera **SAFRAN CERAMICS**.

Cette initiative d'un coût total de **61,92 millions €** est soutenue par l'Union européenne (FEDER- fonds européen de développement régional) à hauteur de **6,20 millions €**.



POUR QUI ?

Universités et écoles supérieures	Entreprises
Organismes publics de recherche	Fondations d'université
Établissements publics hospitaliers	Organismes en charge de la valorisation de la recherche publique
Établissements et organismes publics	Pôle de compétitivité, d'excellence, clusters, grappes
Collectivités territoriales et leurs groupements	Établissement d'enseignement, plateformes de transfert de technologies
Associations	
Personnes morales ou physiques des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers	Syndicats mixtes

QUELQUES EXEMPLES DE DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR L'EUROPE :

Recrutement de personnels, Acquisition de matériels, Création d'outils de communication, Parcours doctoraux, Investissements immobiliers, Frais d'ingénierie/étude/expertise, Actions de sensibilisation, Projets de coopération européenne, Conception de supports de communication...